

Le contrat de réciprocité

entre l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,
la Vallée de la Bruche
et l'Eurométropole de Strasbourg



" Placer les relations entre territoires au cœur des enjeux de l'aménagement "

" Les Vosges comme bien commun "

Autrefois aux limites des anciennes régions, le massif des Vosges est un espace central de la Région Grand Est, positionné au cœur d'un réseau d'agglomérations et de métropoles que constituent le Sillon Lorrain et la vallée du Rhin supérieur. Historiquement, les relations entre ces territoires ont été le plus souvent abordées en dissociant les espaces urbains des espaces ruraux. Cette approche tranchée est à l'origine d'une vision polarisée de l'aménagement de l'après-guerre et de relations souvent déséquilibrées, au profit des centralités.

La démarche des contrats de réciprocité place les relations entre territoires au cœur des enjeux de développement, pour sortir d'une vision pyramidale de l'aménagement. L'Eurométropole de Strasbourg, la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et l'intercommunalité de la Vallée de la Bruche se sont associées pour construire des accords stratégiques

entre territoires urbains et montagnards, dans une démarche de valorisation des atouts et des ressources spécifiques à mettre en commun pour renforcer la résilience et l'attractivité de chacun.

" Inventer de nouvelles pratiques collaboratives "

Le Pacte métropolitain d'innovation et le Contrat de coopération métropolitain signés entre l'État et l'Eurométropole de Strasbourg le 27 février 2017, incluaient la perspective d'expérimentation d'un nouveau type de contrat de réciprocité pour renforcer la solidarité des métropoles avec les territoires voisins.

L'approfondissement des coopérations existantes sert de socle à une « alliance des territoires », qui se traduit par exemple par la mise en commun de projets, à différentes échelles. Ce partage dessine des coopérations horizontales entre territoires urbains et ruraux. Il renforce la cohérence des politiques publiques menées par chacun des partenaires.

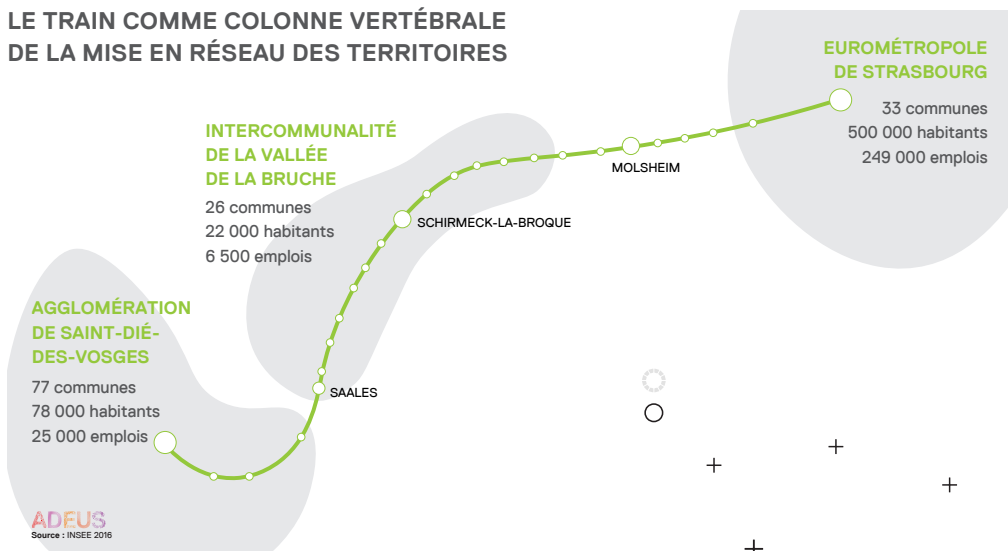
Dans ce cadre, l'Eurométropole de Strasbourg (environ 500 000 habitants) a étudié avec l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS), la mise en œuvre d'un programme partenarial et expérimental avec deux intercommunalités volontaires : la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (environ 78 000 habitants) et la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (environ 22 000 habitants).

UN CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ SINGULIER

Outre le fait d'être la première contractualisation de ce type au sein de la Région Grand Est, ce contrat est le premier au niveau national à associer une métropole, une agglomération et une collectivité rurale de montagne.

Le train du Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges est la concrétisation de la première action portée en 2019.

LE TRAIN COMME COLONNE VERTÉBRALE DE LA MISE EN RÉSEAU DES TERRITOIRES



Liaison naturelle entre la Déodatie et la plaine du Rhin, le territoire de la Vallée de la Bruche entretient de fortes relations d'interdépendance avec l'Eurométropole, notamment grâce à la ligne de chemin de fer reliant Saint-Dié-des-Vosges à Strasbourg. Cette liaison historique, une des rares lignes transvosiennes, est un support essentiel pour accroître les synergies que ces territoires entretiennent tant sur le plan des échanges culturels et touristiques que professionnels.

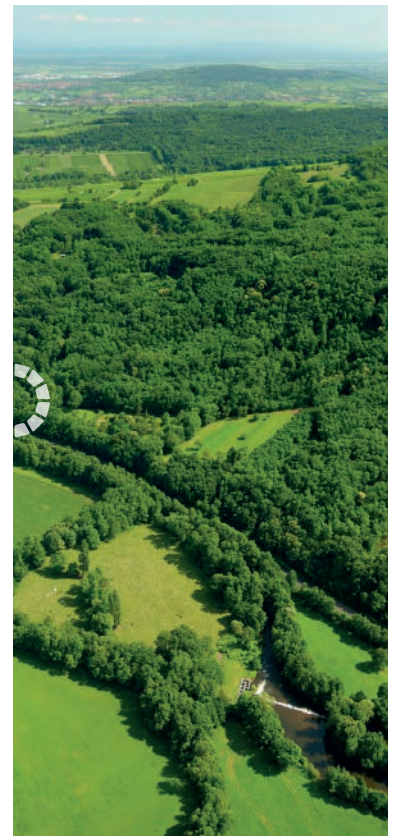
Le contrat de réciprocité vise à renforcer la collaboration des trois intercommunalités sur la base de projets concrets pour imaginer, puis mettre en place une gouvernance adaptée. Ces projets visent à :

- ➔ améliorer les conditions de vie des résidents et des actifs, en misant sur le télétravail et en améliorant l'attractivité de la ligne TER Saint-Dié-des-Vosges/Eurométropole de Strasbourg pour favoriser l'accès aux emplois et aux services, attirer des actifs et des entreprises ;
- ➔ mutualiser l'offre tourisme/loisirs à l'échelle des trois intercommunalités et faire du train une porte d'entrée pour découvrir les territoires, et notamment la Vallée de la Bruche ;
- ➔ trouver des débouchés pour les filières locales, notamment le bois et l'agriculture.

Dépasser les cadres institutionnels pour favoriser le dialogue entre les territoires

Issus du Comité interministériel aux ruralités, les contrats de réciprocité font émerger des accords de coopération "gagnant-gagnant" entre les métropoles et les espaces périurbains ou ruraux. Le terme de contrat renvoie à la notion d'accord de partenariat et moins à une forme juridique formelle. À ce titre, cet outil ne génère pas de soutien financier spécifique, mais les projets qui y sont inscrits bénéficieront d'une visibilité accrue, notamment lors d'une demande de subvention sur les crédits de droit commun.

Brest Métropole et le Pays du Centre Ouest Bretagne, ainsi que Toulouse Métropole et les Portes du Gers (fléchées comme métropoles d'expérimentation) ont ouvert la voie aux premiers contrats de réciprocité, aujourd'hui rejointes par les métropoles de Bordeaux, Strasbourg, etc.



LE RÔLE DES AGENCES D'URBANISME

Les agences d'urbanisme sont des associations développant une expertise dans les champs de l'urbanisme et du développement des territoires. Appui technique à l'État et aux collectivités, elles mettent à disposition leurs observatoires et mobilisent des équipes pluridisciplinaires afin d'évaluer les évolutions des territoires, d'élaborer des documents de planification ou encore de développer des réflexions stratégiques ou opérationnelles contribuant au processus décisionnel des élus.

Dans le cadre du présent contrat de réciprocité, l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) est une instance de dialogue "facilitatrice" au service des trois intercommunalités signataires ainsi que des partenaires, notamment la Région Grand Est, qui les accompagnent dans cette démarche de coopération.

Avec le soutien de :



© ADEUS - Octobre 2019

Les publications et les actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org